



Commission paritaire nationale
de l'emploi
et de la formation professionnelle
de la Pharmacie d'officine

www.cpnefp-pharmacie.org

DÉCISION

Vu le procès-verbal en date du 12 juillet 2017 du jury d'examen du certificat de qualification professionnelle,

CQP dermo cosmétique pharmaceutique

dont la formation est accessible aux titulaires du brevet professionnel de préparateur en pharmacie,

Vu le référentiel de certification,

Vu le règlement de l'examen,

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) est décerné, pour les candidates du centre de **ORLEANS** (45) à :

BIZIÈRE épouse PILLAS Sylviane
BOULAIS Charlotte
BOULAY Laëtitia
BRECIE Maud
CUNY épouse MOZART Céline [avec les félicitations du jury]
DENIS Alice
GRANGER Fanny [avec les félicitations du jury]
LATORRE Ameline
MAUREL Manon [avec les félicitations du jury]
OSWALD Emilie
PINTO Coralie [avec les félicitations du jury]
POTEAU Aurélie [avec les félicitations du jury]
SOUMAH Foulematou
UCAR épouse BAYLAN Névin
VEDRAINE épouse DUVEAU Mélanie

Fait à Paris, le 12 juillet 2017,
la présidente de jury,



Sophie ROZAIRE